Zeitschrift: Librarium : Zeitschrift der Schweizerischen Bibliophilen-Gesellschaft =

revue de la Société Suisse des Bibliophiles

Herausgeber: Schweizerische Bibliophilen-Gesellschaft

Band: 26 (1983)

Heft: 2

Artikel: La bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel

Autor: Rychner, Jacques

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-388399

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

JACQUES RYCHNER (NEUCHÂTEL)

LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE DE NEUCHÂTEL

Bien que Neuchâtel forme au XVIII e siècle une principauté distincte de la Confédération, ayant le roi de Prusse pour souverain, son histoire intellectuelle est alors, depuis longtemps déjà, liée à celle de la Suisse. C'est ainsi que le mouvement des Lumières helvétique s'y exprime de façon très sensible. Dès 1732 y paraît le Mercure suisse ou Journal Helvétique, une des plus importantes gazettes de notre pays, qui jouera le rôle que l'on sait comme véhicule de l'«helvétisme». 1 Profitant des entraves mises en France à la production du livre, plusieurs libraires et imprimeurs renommés (pensons aux Fauche ou à la Société typographique de Neuchâtel) éditent les ouvrages les plus marquants des Lumières, qu'ils diffusent dans toute l'Europe. Rendues prospères par le commerce des indiennes, des dentelles et de l'horlogerie, les élites neuchâteloises, que le négoce, la lecture et le service étranger ont ouvertes aux idées nouvelles, comptent plusieurs personnalités «éclairées» qui sont en relation avec les esprits les plus distingués de leur «chère et commune patrie», comme les autorités elles-mêmes appellent déjà la Suisse², et participent aux travaux des principales sociétés d'intérêt public qui y voient alors le jour, notamment la Société helvétique et la Société économique de Berne.

Dans cette atmosphère d'émulation intellectuelle, civique et pédagogique, il n'est pas étonnant que l'on décide en 1788 d'employer une partie de l'immense fortune qu'un citoyen généreux vient de léguer à sa ville 3 pour créer une bibliothèque publique, suivant l'exemple que viennent de donner plusieurs autres villes de Suisse occidentale 4. La conclusion du rapport préliminaire, rédigé à la fin de l'hiver 1787/1788 par Jean-Pierre de Chambrier et Henri de Sandoz-Travers, est

on ne peut plus caractéristique de l'esprit «éclairé» dans lequel la Bourgeoisie de Neuchâtel envisage cette création: «L'on ne pourra qu'applaudir généralement à un établissement que le Conseil aura fait par des vues patriotiques et dont l'utilité doit s'étendre à tous les citoyens⁵.» On ne sera surpris, ni d'apprendre que le premier des auteurs de ce rapport, que l'on retrouvera en 1791 parmi les fondateurs de la Société d'émulation patriotique, était le fils de Josué de Chambrier de Travanet, connu par des articles d'agronomie fort novateurs dans les Mémoires de la Société économique de Berne, ni de découvrir, parmi les membres initiaux de la Commission de la bibliothèque, des personnages tels que le banneret Frédéric-Samuel Ostervald, géographe, homme de lettres, magistrat et l'un des anciens directeurs de la Société typographique de Neuchâtel, Henri-David de Chaillet, pasteur et surtout critique littéraire réputé, l'un des principaux rédacteurs du Mercure suisse dans sa dernière période⁶, ou le «ministre» Pierre-Frédéric Touchon, inspecteur des écoles et futur président de la Société helvétique (Aarau 1797).

C'est à un troisième de ces hommes d'église et de lettres si typiques de leur époque qu'échoiera, durant les premières années, la charge de bibliothécaire: Henri de Meuron, cousin du fameux général Charles-Daniel, fin lettré qui a notamment procuré, quelques années auparavant, l'édition des Œuvres du célèbre naturaliste genevois Charles Bonnet sur les presses du Neuchâtelois Samuel Fauche (1779–1783). Nombreux seront encore par la suite les bibliothécaires issus du clergé réformé de la Principauté.

Parmi nos prédécesseurs du siècle dernier, quelques esprits remarquables méritent d'être ici évoqués:

CÉSAR-HENRI MONVERT, ancien pasteur et précepteur, fut bibliothécaire de 1838 à 1848, et en même temps professeur de littérature sacrée à l'Académie. D'un goût sûr et d'un savoir encyclopédique (il a rédigé entre autres le texte des fameux Souvenirs de la Suisse de Gabriel Lory, imprimés à Neuchâtel en 1829), Monvert avait en outre de grandes compétences bibliothéconomiques, reconnues paraît-il au-delà de nos frontières. Il lui incomba en 1838 d'installer la bibliothèque dans ses nouveaux locaux du Collège latin. Il était si attaché à l'Académie dont il était le recteur depuis trois ans, qu'en 1848 la nouvelle de sa fermeture par le gouvernement républicain lui donna une crise d'apoplexie à laquelle il succomba!

FÉLIX BOVET (fig. 1), qui lui succéda de 1848 à 1859 avant d'enseigner la littérature française aux Auditoires et l'hébreu à la seconde Académie dès 1866, est encore bien connu aujourd'hui par sa Vie du comte de Zinzendorf (1860), son Voyage en Terre sainte (1861) et son Histoire du psautier des églises réformées (1872). Il sut faire de son domaine de Grandchamp un foyer de vie spirituelle et fut à l'origine d'une véritable dynastie de grands esprits, parmi lesquels le célèbre pédagogue Pierre Bovet, créateur de l'Institut Rousseau de Genève, et le professeur Daniel Bovet, prix Nobel de médecine.

CHARLES-HENRI GODET, frère du fameux théologien Frédéric, était au contraire un naturaliste. Il avait derrière lui de lointains voyages d'exploration (Caucase) et des années de préceptorat en Russie, ainsi qu'à Paris et Berlin. Il enseignait la botanique. Auteur d'une des premières Flores du Jura (1852-1869) et fondateur d'un Jardin botanique, il présida en 1861 à l'impression d'un important Catalogue de la Bibliothèque, qui remplaçait celui de 1833 dû au «ministre» Alphonse Diacon. L'étendue de ce deuxième inventaire (9000 titres en 30000 volumes) laisse toutefois présumer que Félix Bovet, auquel Godet avait succédé en 1859, y avait déjà passablement travaillé.

A travers ces belles figures de l'érudition

neuchâteloise apparaissent clairement les liens étroits qui unissent dès 1838 le destin de la Bibliothèque à celui de l'Académie, devenue en 1909 l'Université de Neuchâtel: nous y reviendrons tout à l'heure. A l'aube du XX^e siècle c'est encore un professeur, laïque celui-là, l'historien Charles Robert, qui dirige la Bibliothèque. Puis la charge devient décidemment trop lourde pour ne former qu'un à-côté dans la vie d'un savant, et la ville de Neuchâtel nomme son premier bibliothécaire «professionnel» à plein temps: André Bovet, archiviste-paléographe, qui, avec son adjointe Mlle Claire Rosselet, donnera à la Bibliothèque l'essentiel de son organisation moderne.

Le bâtiment dit du «Collège latin», splendide monument néo-classique dessiné par le Soleurois de Paris Anton Frölicher (fig. 2) et financé encore en partie grâce aux ressources héritées de David de Pury, n'a pas abrité la Bibliothèque dès les origines de celle-ci, puisqu'il fut érigé de 1826 à 1835. C'est seulement en 1838/1839 que la Bibliothèque y emménagea, après avoir passé ses cinquante premières années d'existence, d'abord dans le bâtiment du «Trésor», qui borde du côté Ouest la rue du même nom, puis dans l'ancien hôtel de ville, qui enjambait le Seyon (coulant alors à travers la vieille ville) à la hauteur des actuels grands magasins Armourins.

Le Neuchâtel des années 1820 ne comptait guère plus de 6000 habitants. C'est donc un peu, à cette échelle, un «palais de la culture» qu'on décida de s'offrir en 1826 en puisant dans le fonds des loteries ainsi que dans le reste du fonds Pury: lorsque la Bibliothèque s'y installa dans quatre grandes pièces du deuxième étage (du «bel étage») donnant sur les calmes rives du lac (fig. 3), elle y voisinait avec les collections d'histoire, d'archéologie, d'ethnographie, d'art et d'histoire naturelle qui sont à l'origine de la plupart des musées de Neuchâtel, ainsi qu'avec les classes des écoles, les auditoires de l'Académie, et quelques ateliers de peinture! Aujourd'hui les locataires ne sont plus que deux, et c'est avec le Gymnase Numa-Droz (lycée municipal) que la Bibliothèque se partage l'édifice. Elle y aligne quelque 13 kilomètres de rayons qui contiennent environ 400000 volumes.

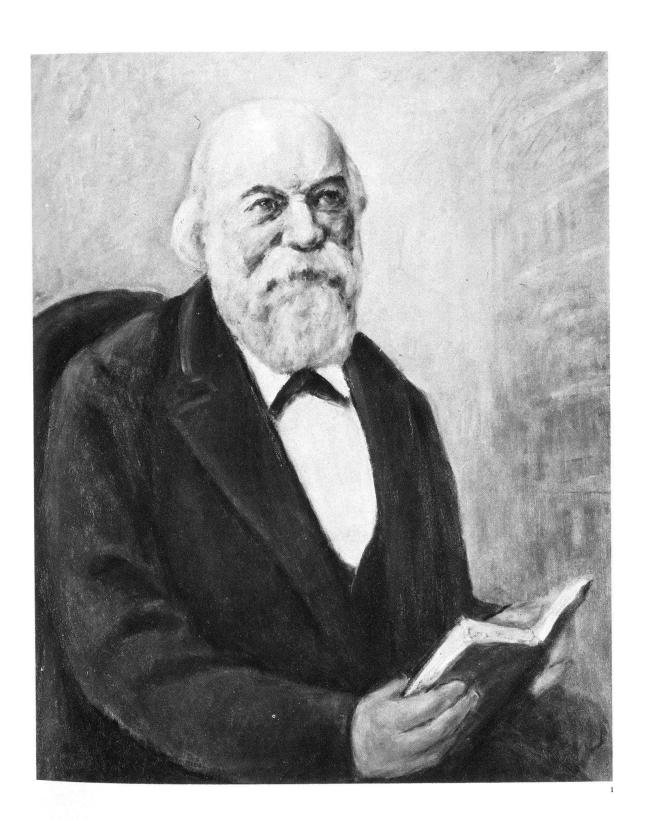
Conaissant l'époque de sa fondation, et se souvenant qu'il n'y avait plus, en terre réformée, de couvents à séculariser en 1848, on comprendra que sa force ne soit ni dans les incunables (au nombre modeste de 37!), ni dans les manuscrits médiévaux, lesquels comprennent cependant d'intéressantes versions du *De Miraculis* de Pierre le Vénérable et des *Miracles de Notre Dame* de Gautier de Coincy, ainsi qu'un remarquable livre d'heures brugeois de la fin du XV^e siècle enluminé par le maître de Mercatel (fig. 5).

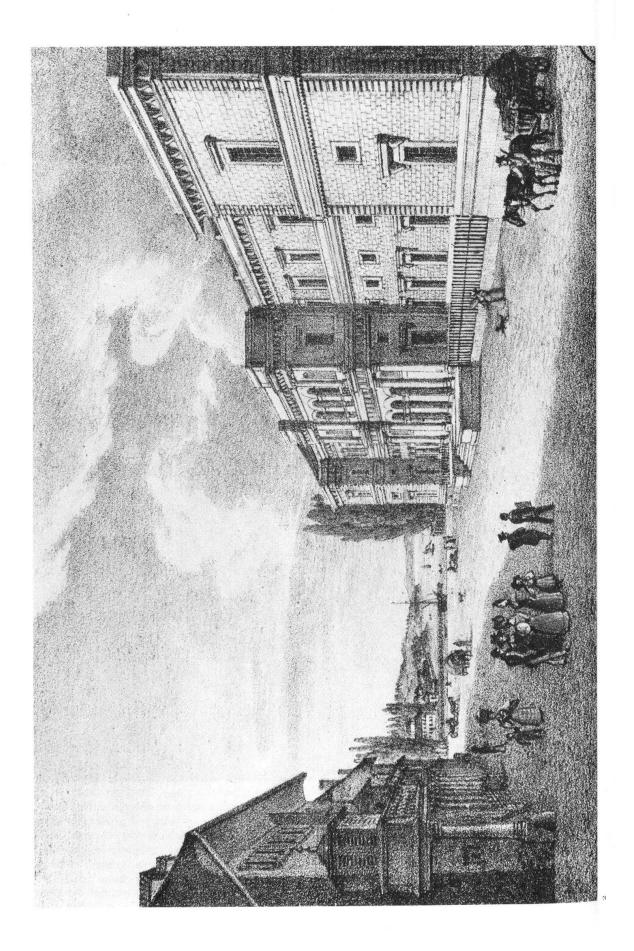
Le XVI^e siècle est représenté par quelques-unes des impressions de Pierre de Vingle, le prototypographe de Neuchâtel, notamment par sa grande *Bible* de 1535, la première version complète des saintes Ecritures publiée par les protestants de langue française (fig. 4). De belles productions des presses bâloises, zuricoises et lyonnaises de la Renaissance figurent aussi dans notre réserve précieuse. Le spécialiste de la littérature française du XVII e siècle y fera également quelques trouvailles, notamment dans le domaine du théâtre, de la théologie ou de la mythologie.

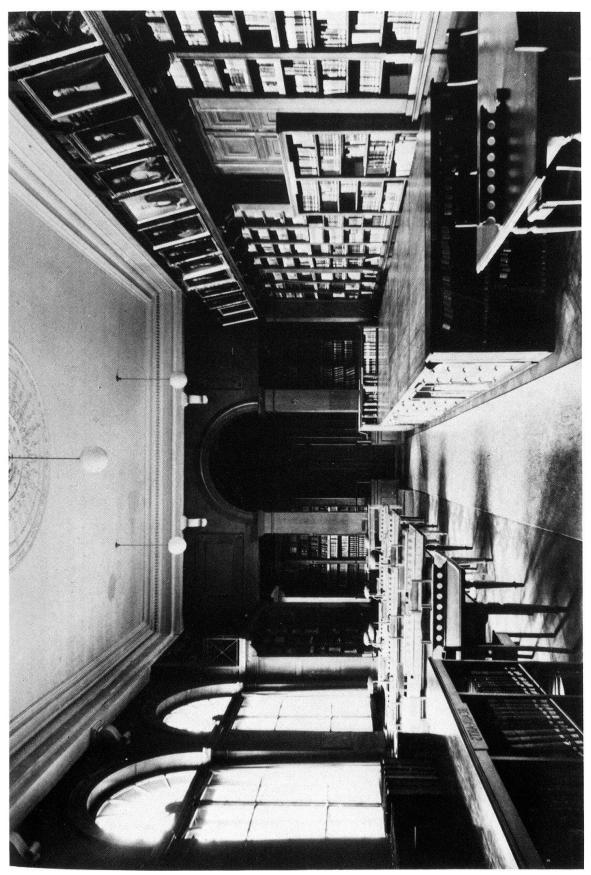
Mais ce sont incontestablement les imprimés et manuscrits du XVIII e siècle qui font la richesse de nos collections. Cette époque fut en quelque sorte, nous l'avons vu, l'«âge d'or» de la Principauté, et l'essor économique et intellectuel qu'elle connut alors se reflète, comme c'est presque toujours le cas, dans les fonds de la bibliothèque locale, dans une mesure ici d'autant plus large que cette dernière, ouverte en 1791, eut à constituerses collections de départ avec des éditions de la fin du XVIII^e siècle, qu'elle se procura en partie à la faveur des ventes de bibliothèques d'émigrés qui eurent lieu sous la Révolution. La littérature, le théâtre, la politique, les gazettes et les encyclopédies du siècle des Lumières sont donc représentées avec une particulière densité à la Bibliothèque de Neuchâtel. Par un heureux concours de circonstances, elles encadrent quelques très

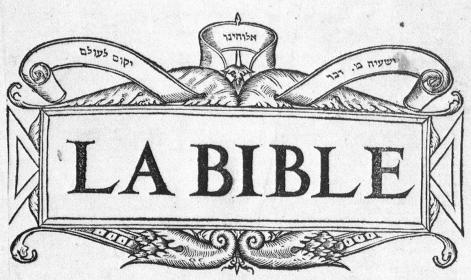
LÉGENDES DES ILLUSTRATIONS SUIVANTES

- 1 Félix Bovet, 1824–1903, homme de lettres et professeur, bibliothécaire de 1848 à 1859, portrait posthume par Louis de Meuron, 1925.
- 2 Le bâtiment du « Collège latin» en 1836, peu après son achèvement, lithographie de F.-W. Moritz, tirée par l'atelier Weibel-Comtesse.
- 3 La salle de lecture de la Bibliothèque publique et universitaire en 1955, photographie de Fernand Perret pour les « Monuments d'art et d'histoire du canton de Neuchâtel», tome I, p. 199. Neuchâtel, Archives de l'État.
- 4 Page de titre de la Bible traduite par Robert Olivétan et publiée en 1535 à Neuchâtel par Pierre de Vingle (dite autrefois, à tort semble-t-il, la «Bible de Serrières»).
- 5 La Cène; Neuchâtel, BPU, ms A.F. A 28, fol.88v°, 117 × 79 mm (manuscrit: 142 × 110 mm). Le manuscrit A 28 est un livre d'heures des années 1485–1490, écrit sur parchemin en latin, français et flamand, à l'usage du diocèse de Bruges (les fêtes de saint Basile, saint Donatien et saint Éloi sont rubriquées dans le calendrier liturgique). M. Albert Derolez, conservateur des manuscrits à la Bibliothèque royale de Gand, attribue sa décoration au «maître de Mercatel» ou à son atelier, qui enlumina à la fin du XVe siècle une soixantaine de grands manuscrits
- pour Raphaël de Mercatel, bâtard de Philippe le Bon et abbé de Saint-Bavon à Gand. Les armoiries de la famille Metteneye, de Bruges, figurent au folio 2v°, dans une version de la fin du XVI^e siècle (identification de l'Institut de recherche et d'histoire des textes, Paris). Le manuscrit compte 229 feuillets et plus de 70 enluminures, dont les deux tiers en pleine page. Legs P.-L. Borel, 1981.
- 6 Isabelle de Charrière, née de Tuyll, 1740–1805, femme de lettres, peinte en 1777 par Jens Juel.
- 7 La fabrication d'un ouvrage de Voltaire (« Questions sur l'Encyclopédie») en 1771 d'après le « Carnet des ouvrages» de la Société typographique de Neuchâtel (Neuchâtel, BPU, ms 1050, p. 56). Une colonne donne le calendrier de la composition, l'autre celui du tirage. Chaque ligne comporte: la date du payement du salaire (un samedi), la signature de la feuille payée, le nom du ou des ouvriers, le montant du salaire en livres, sols et deniers de Neuchâtel. Les ouvriers sont français (Gayet, Paulard) suisses-romands (Guyaz), suisses-allemands (Furret, Roth, Vögeli), et allemands (Wimmer).
- 8 Louis Agassiz, «Études sur les glaciers», 1840; planche 4: «Glacier de Zermatt», lithographie de J. Bettanier, tirée par H. Nicolet.









Qui est toute la Saincte escripture. En laquelle sont contenus/le Vicil Testament & le Mouneau/translates en Francops.

Le Tiellou Lebrieu:

r le illouueau/
ou Brec.

CHuffi deux amples tables/fune pour linterpretation
des propres noms: lautre en forme Dinôtes/
pour trouver plusteurs sentences
et matteres.

Le Tielloueau/
fue Biblia Hebendara

fued famen idea dessiman

gued ima sint qua

gued ima sint qua

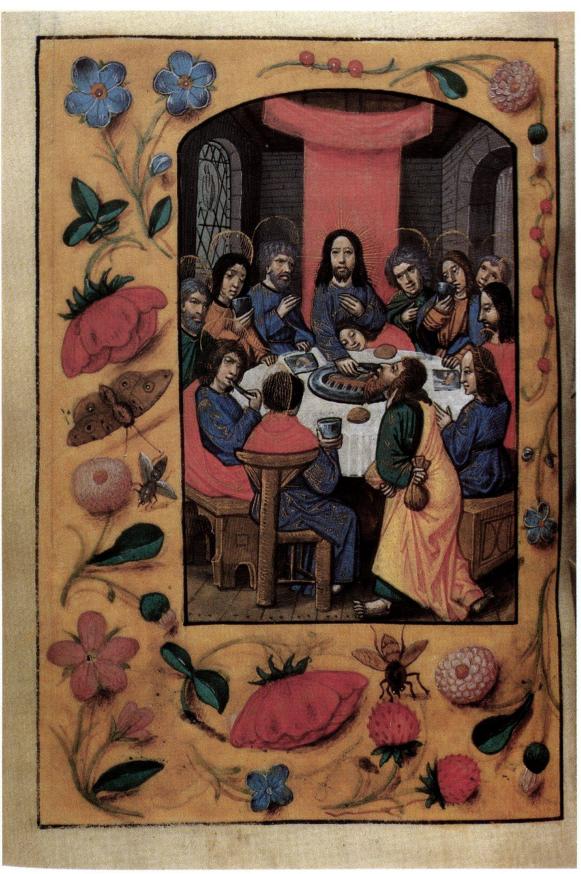
calico idiomate

a Calvino fuere

ediba:

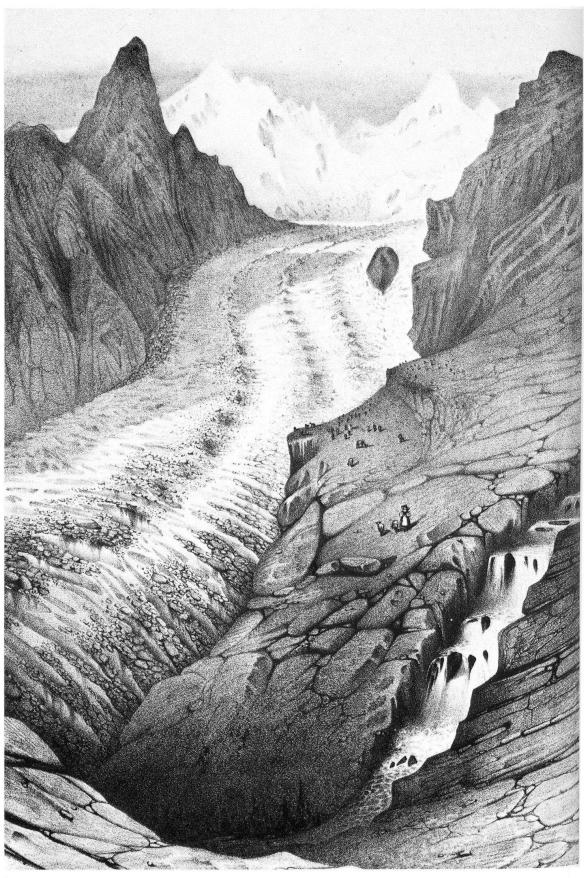
Dieu en tout.

Isaab.1. Escontes cieule/et toy terre preste laurestle: car Leternel parle.





2 Westons of Confessions of tirage of contra	ur le	ncycl. Com. 2,	156
four transport	191.	Jaw . 26 AA (guyat & Vogt ?	7.10
2	307,18_	26 Bb Langol & Yough }	7.10
Raporté aut	Browill	and f. 76 tinge I	191.5.
0		. 6 90	0
Questions Composition	sur l	ency tom.	3.
1771 Composition		Trage 1771	
Tanvier 26. A Juyal	3.12	horio: 2: A/3 Rholy & Vinner }	7. 10
26 C g gayal.	1.16	2 B 1 Rhoder of Vinner 3	7.10
fories. 2 2. Joures	1.16	2 C1 guyal	7.10
2 F Jouren	3.12 3.12	2. D. I Chocks & Vienene ? 2. Veibel & Vogt ?	7.10
9 G Guyar	3.12.1	9 J. 1 Rhods & Vinner ?	7.16
9 H fourer	3.12	2 Vogld Veibel	7.10
916. 2. Joures 24:4	1.16	16 g + Wood d Vinous	7.10
16 M. Guyaz	3.12	2 angol	7.10.
16 11 fourer	1. 16	16 9 1 Phoch & Vinner }	7.10
mary 2. O. 2 David Guyat'	1.16	16 K Rholes & Vinner	7.10,
man 2 2. David Guyat		16 / 1 tog 1 N beibel } 23. 11 1 angel of gayer?	7.10.
mars. 2 Refourer.	1.16	23. Al angold gayet} 23. A Patri & guyar} 23 Mangold gayet?	
O fourer forman	3,12	23. 2 Rhodefd Vinner	7.10.
man 2 V Sa Eglagayat man 9 X1 fouter	1.16.	mors 3 9 1 Guyat & Woguly - 7 win 23 2 Rholy & Dimmer }	7.10.
famport og contre I	73,12,	Compact of contre I	10 5



remarquables fonds manuscrits de la même période.

En 1795, quelques mois après la mort de Pierre-Alexandre DuPeyrou, le grand ami et protecteur de Jean-Jacques Rousseau, les manuscrits et la correspondance du «Citoyen», demeurés entre ses mains depuis le départ de celui-ci en 1765, entraient à la Bibliothèque, dont ils ont formé jusqu'à ce jour le fonds le plus fameux et le plus sollicité, celui qui nous a valu tout récemment la visite de M. François Mitterrand, président de la République française⁷.

Si, malheureusement pour l'histoire littéraire de notre pays, Madame de Charrière (fig. 6) n'a pu rencontrer Rousseau à Neuchâtel, puisqu'elle ne s'y installa qu'en 1771, les papiers de la célèbre Hollandaise, qui écrivait un des plus élégants français de son temps, voisinent néanmoins sur nos rayons avec ceux de Jean-Jacques. Ils ont servi de base en 1906 à l'importante étude de Philippe Godet⁸ et plus récemment à l'édition critique intégrale des Œuvres et de la correspondance de cette étonnante épistolière et femme de lettres, édition à laquelle une équipe internationale d'érudits vient de mettre la dernière main 9.

Nous avons parlé déjà du Mercure suisse: son créateur, l'archéologue, philosophe et naturaliste Louis Bourguet, un fils de réfugiés huguenots, a laissé aussi d'importants papiers qui comprennent notamment une volumineuse correspondance avec d'illustres savants: Wolff, Réaumur, Vallisnieri, Dortous de Mairan et autres Bernouillis.

Enfin, les archives de la Société typographique de Neuchâtel témoignent de la vitalité des presses neuchâteloises à la veille de la Révolution française, et de l'étendue de leurs relations. Une centaine de livres de comptes et quelque 50 000 lettres nous permettent de suivre pas à pas toute la production d'un livre dans les années 1770 (fig. 7), de faire même la connaissance des ouvriers qui le fabriquaient 10, et de comprendre les mécanismes éditoriaux, politiques et commerciaux de sa diffusion 11.

Le mécénat privé joua un grand rôle dans la formation des collections de la Bibliothèque au début du XIXe siècle, et c'est à des représentants des familles patriciennes neuchâteloises, dont certains faisaient carrière dans la banque parisienne, que nous devons de posséder quelques-uns des plus beaux fleurons de l'édition française sous l'Empire et la Restauration, par exemple les célèbres Roses de Redouté (1817-1824), l'Histoire naturelle des singes et makis (1800) et l'Histoire naturelle et générale des colibris (les « Oiseaux dorés », 1802) de Jean-Baptiste Audebert. Un peu plus tard, c'est un riche et savant homme d'affaires de notre ville, P.-L. Coulon, qui souscrira pour la Bibliothèque à l'imposante série des Oiseaux de John Gould (1832–1887), dont l'immense valeur tient autant à des raisons scientifiques que bibliophiliques.

Cette tradition de mécénat s'est heureusement poursuivie, et de nos jours encore nous voyons parfois d'admirables pièces, voire des bibliothèques entières, être offertes par des particuliers, des familles ou des entreprises de la région. C'est le cas par exemple du livre d'heures flamand présenté à la page 75, qui a été légué dernièrement à la Bibliothèque par l'écrivain et critique littéraire Pierre-Louis Borel. Deux des plus belles collections entrées chez nous dans un passé récent étaient également des dons: le riche fonds d'histoire diplomatique hérité en 1924 du diplomate et historien Edouard Rott, dont les ressources sont mises en valeur par les travaux du Centre d'études historiques sur les relations franco-suisses de l'Université de Neuchâtel, et la superbe bibliothèque du XVIIIe siècle reçue en 1944 d'Antoine de Pury.

Cette année même aura vu la Bibliothèque s'enrichir par don de deux somptueux ouvrages illustrés chers à tout bibliophile: l'édition in-folio des Fables de La Fontaine ornée des eaux-fortes de J.-B.Oudry (Paris 1759) et le célèbre album des Costumes suisses de G. Lory et F.-W. Moritz (Neuchâtel 1829; N°72 de l'exposition «Le Livre neuchâtelois de 1533 à nos jours»).

Le petit cercle de jeunes et distingués savants dont est issue la première Académie de Neuchâtel (1838), et tout spécialement celui qui fut sa cheville ouvrière: Louis Agassiz, ont donné dans les années 1830-1840 une vive impulsion à l'édition neuchâteloise. Agassiz, d'une exigence extrême pour la qualité de l'illustration de ses travaux, avait même attiré tout exprès à Neuchâtel un des meilleurs lithographes de son temps: Hercule Nicolet, et une bonne partie des ouvrages produits par cette collaboration exemplaire figurent heureusement dans nos collections: les Recherches sur les poissons fossiles (1833-1843), l'Histoire naturelle des poissons d'eau douce (1839-1842) et les Etudes sur les glaciers (1840, fig. 8) comptent sans aucun doute parmi les chefs-d'œuvre de l'édition scientifique du XIXe siècle.

Le voisinage de la Bibliothèque avec l'Académie puis l'Université, source à la fois de charges et de stimulation, a considérablement marqué son développement, et est à l'origine de son statut actuel. Habitués à compter sur les ressources de cette bibliothèque municipale savante abritée durant cinquante ans sous le même toit que leurs auditiores, les professeurs jugèrent apparemment inutile en 1886 d'ouvrir, dans leur nouveau bâtiment de l'avenue du Premier-Mars, une seconde bibliothèque encyclopédique. En 1909, lors de l'érection de l'Académie en Université, le Canton attribua donc une importante subvention annuelle Bibliothèque de la Ville, compte tenu du rôle capital qu'elle jouait dans la vie universitaire neuchâteloise.

Mais la dévaluation, constante depuis la Première guerre mondiale, exigea plus d'une fois la révision de cette subvention, tandis que l'évolution de l'habitat moderne et l'extension de l'agglomération hors des frontières de la Commune amenaient peu à peu la ville de Neuchâtel à faire, au bénéfice de toute une région, les frais d'une bibliothèque publique et gratuite dont ses propres contribuables formaient à peine plus de la moitié des utilisateurs. A la fin des années 1970 les

autorités cantonales et communales décidèrent de reprendre le problème à la base et de lui apporter une solution structurelle en dotant l'institution d'un nouveau statut juridique et administratif qui leur permettent de s'associer dans sa gestion et son financement.

Le 7 mars 1982, le peuple neuchâtelois votait une Loi cantonale sur l'aide à la lecture publique et aux bibliothèques, et le 18 mars 1983 était signé l'acte constitutif de la fondation Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel, fondation de droit privé mais dont le budget est pris en charge pour un tiers par l'Etat, pour deux tiers par la Ville. Sa mission est triple:

-le canton de Neuchâtel, ne possédant pas de bibliothèque cantonale, confie à la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel pour les districts du bas, à la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds pour ceux des Montagnes, le soin de réunir et de conserver le patrimoine intellectuel régional: manuscrits d'écrivains, de savants ou d'artistes, publications neuchâteloises par leur sujet, leur auteur ou leur éditeur, bref, tout ce que l'on peut considérer comme des «Neocomensia»;

-la Bibliothèque publique et universitaire est aussi une bibliothèque d'étude et de recherche au service de l'Université et des écoles secondaires supérieures; sa taille modeste lui interdisant d'être réellement et efficacement encyclopédique dans ses acquisitions nouvelles, elle les limite en fait aux principaux domaines des sciences morales; cette vocation universitaire s'exprime également à travers un certain nombre de services: centre de référence bibliographique, catalogue collectif neuchâtelois, prêt interbibliothèques, échange de publications savantes;

-enfin, les initiateurs de la nouvelle fondation ont jugé que les conditions actuelles ne rendaient pas opportune l'ouverture à Neuchâtel d'une bibliothèque distincte qui se consacrerait exclusivement à la lecture publique; c'est pourquoi la Bibliothèque publique et universitaire, tout comme l'ancienne Bibliothèque de la Ville, demeure aussi une bibliothèque d'information et de culture générale largement ouverte au grand public, grâce en particulier à sa section moderne en libre-accès.

Une telle multiplicité de fonctions ne va pas, on l'imagine, sans poser quelques délicats problèmes d'organisation aux responsables de la Bibliothèque. Mais en contrepartie cette gymnastique les préserve d'une certaine sclérose: celle de la spécialisation qui, en ce XX^e siècle si peu humaniste, n'épargne hélas ni les bibliothèques ni les bibliothécaires!

NOTES

1 Störi, Fritz, Der Helvetismus des «Mercure suisse», Zürich, Juris-Verlag, 1953 (Zürcher Beiträge zur vergleichenden Literaturgeschichte, 3); Zellweger, Rodolphe, «Le Journal helvétique et la littérature suisse-allemande», Musée neuchâtelois, 1979, pp. 123-138.

Neuchâtel, Archives de l'Etat, Missives, vol. 34, p. 456: le Conseil d'Etat de Neuchâtel à Leurs

Excellences de Berne, 21.7.1774.

³ David de Pury (1709-1786), négociant et banquier à Lisbonne, auquel sa ville natale doit notamment un hôpital, l'Hôtel de Ville, et la réalisation de grands travaux de génie civil.

⁴ Notamment Yverdon (1761), (1764), Bienne (1765), Morges (1767), et Thoune (1785).

⁵ Neuchâtel, Bibliothèque publique et univer-

sitaire, Ms 9R 500, p. 3.

⁶ Guyot, Charly, La Vie intellectuelle et religieuse en Suisse française à la fin du XVIIIe siècle: Henri-David de Chaillet, 1751-1823, Neuchâtel 1946 (Mémoires de l'Université de Neuchâtel, 21).

Voyez dans ce même numéro l'article de M.

Frédéric Eigeldinger.

Godet, Philippe, Madame de Charrière et ses

amis, Genève, Jullien, 1906, 2 vol.

⁹ Charrière, Isabelle de, Œuvres complètes, éd. par Jean-Daniel Candaux, Cecil P. Courtney, Pierre H. Dubois et al., Amsterdam, Van Oor-

schot, 1979-1983, 10 vol.

10 Rychner, Jacques, «A l'ombre des Lumières: coup d'œil sur la main-d'œuvre de quelques imprimeries du XVIIIe siècle», Revue française d'histoire du Livre, 1977, pp. 611-642; «Alltag einer Druckerei im Zeitalter der Aufklärung», Wolfenbütteler Schriften zu Geschichte des Buchwesens, 4, 1981, pp. 53-80; Genève et ses typographes vus de Neuchâtel: 1770-1780, Genève, Braillard, 1983.

Darnton, Robert, L'Aventure de l'Encyclopédie, Paris, Perrin, 1982, et Bohème littéraire et révolution: le monde des livres au XVIIIe siècle, Paris, Gallimard/

Seuil, 1983.

FRÉDÉRIC S. EIGELDINGER (SAINT-BLAISE)

«DES MANUSCRITS DE ROUSSEAU DANS UNE GRAND ENVELOPPE JAUNE»

C'est à la fois le hasard et la nécessité qui ont conduit Rousseau à venir s'installer au Val-de-Travers en juillet 1762. A la suite de la parution de l'Emile, le Parlement de Paris, puis le Petit-Conseil de Genève, le décrètent de prise de corps. Jean-Jacques doit fuir la France, et sa patrie l'attend pour le mettre en prison! Plutôt que l'Angleterre, il choisit la Suisse pour se réfugier chez son «digne ami» Roguin à Yverdon. Mais Yverdon est du ressort bernois, et à Berne aussi l'Emile est interdit. Une parente de Roguin, Madame Boy de la Tour, met aussitôt à disposition de l'exilé une petite maison qu'elle possède à Môtiers. Pour Rousseau, la Principauté de Neuchâtel s'impose donc comme une terre d'asile, puisqu'elle dépend de l'ami des philosophes, Frédéric II, mais aussi comme un dangereux piège, en raison des querelles théologiques qui l'agitent depuis quelques années 1.

Quoi qu'il en soit, Rousseau ne rencontra pas que des adversaires dans la Principauté.